



ÉCOLE LÉVIS-SAUVÉ  
655 rue Willibrord  
Verdun, (Québec) H4G 2T8  
Téléphone : 514/ 765-7585



## PROCÈS-VERBAL

### Conseil d'établissement de l'école Lévis-Sauvé Le mardi 27 novembre 2018 - 18h30 au local A-10

Présences : Mme Leung (Présidente), Mme Banh, Mme Lidji, M. Ruel, Mme Laplante (PNE), Mme Mercier (service de Garde), Mme Lapierre (PE), Mme Parent (PE), Mme Caloca, membre de la communauté (Toujours ensemble)  
Mme Moreau (direction)

#### 1. Ouverture de la séance prise de présence et prise de notes

18h36, Notes prises par Pascale Lidji.

#### 2. Questions du public

Pas de public présent.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout dans questions diverses : changement de photographe

Proposition de l'ordre du jour par Mme Manon Lapierre, adopté à l'unanimité.

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/01)**

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du mardi 25 septembre 2018

P.V. adopté avec les modifications suivantes, sur proposition de Jonathan Ruel.

Mme Mariana Caloca mentionne de corriger son nom de famille.

Pt 8. Ajouter que les sorties sont proposées par Mme Lapierre et indiquer le numéro de proposition.

Liste des nouveaux enseignants : Marie-Claude Dugas enseigne en préscolaire 5 ans, ajouter le nom de famille de Céline-Audrey Beauregard

Modifier la numérotation (le point 10 apparaît deux fois)

Ajouter un pt 14 pour l'OPP

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/02)**

#### 5. Suivi au procès-verbal

- Ajouter les dates des séances du procès-verbal et les publier.

25 septembre, 27 novembre, 29 janvier, 26 mars, 23 avril, 11 juin.

- On mentionne que les membres parents substitués devraient être invités (par courriel).

- Correspondance

La lettre aux avocats a été envoyée. Les membres de la fondation ont vout annuler l'inscription de la fondation au registre des entreprises.

M. Ruel a contacté Mme Jawlak, qui a répondu verbalement à la lettre de Mme Prairie.

## **6. Règles de régie interne**

- M. Ruel demande si le modèle qui a été envoyé est celui du secrétariat général, sans modification. Mme Moreau confirme qu'il s'agit du modèle sans modification. Les membres le trouvent très complet.

Mme Leung propose une modification : ajouter un point 9.3., pour encourager la parité entre les membres du personnel et les membres parents lorsqu'un vote est nécessaire.

Régie interne adoptée à l'unanimité, avec cette modification, sur proposition de M. Ruel.

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/03)**

## **7. Mot de la direction d'école**

- Résolution sur la reddition de compte budgétaire 2017-2018

Mme Moreau a rencontré M. Millette et fait passer un document sur le budget. On souligne la saine gestion.

Proposé par Mme Laplante, secondé par Mme Lidji

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/04)**

- Éducation à la sexualité

5-10h par an dans le programme. Des documents d'information pour chaque année scolaire ont été envoyés par le Ministère, à transmettre aux parents. L'équipe-école va se réunir pour discuter de ce qui est déjà offert dans l'école, et de la manière de transmettre cette information aux parents. La journée pédagogique du 7 décembre y sera consacrée. Cet enseignement commencerait en janvier, avec la collaboration de l'infirmière et de la psychoéducatrice

- Projet éducatif 2018-2022

Comité de pilotage avec des membres l'équipe école, des parents (2), des élèves (conseil des élèves). Prendre conscience des défis à relever dans notre école (travail d'analyse). Mme Moreau fait circuler les documents sur le PEVR (Plan d'engagement vers la réussite). Le sondage a été envoyé aux parents et rempli aussi par des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le travail sur le projet éducatif devrait commencer en janvier (lundi 7 janvier, journée pédagogique sans

service de garde). Les parents du conseil d'établissement sont invités au comité de pilotage et on recommande d'avoir au moins un parent d'élève HDAA. Les parents du CÉ suggèrent de solliciter les parents substitués et, au besoin de faire un appel à tous. La rédaction du projet éducatif doit être terminée pour le dernier CÉ.

## **8. Mot des représentants du personnel enseignant de l'école**

Octobre :

- 31 octobre : Fête de l'Halloween costumé avec un concours de citrouilles en matinée. En après-midi, présentation de films et popcorn distribué.

Novembre :

- Lors d'une assemblée générale, l'équipe-école a pris la décision d'autoriser les récréations même en cas de pluie.
- Le programme d'aide aux devoirs a débuté pour les élèves de 1re année, 2e année et 3e année.
- Les rencontres de parents ont eu lieu le 22 et 23 novembre dernier.
- Les élèves de 1re, 2e et 3e année terminent leurs activités en lien avec la programmation. Ils ont manipulé divers petits robots tels que Bee-Bot, Blue-Bot et Dash.
- Les élèves de 4e, 5e et 6e année commencent Génies en BD.
- Une murale sera réalisée au cours des prochains mois avec 15 élèves de 4e année et le service de garde. Celle-ci sera dans le local de musique. (Programme MU)

Décembre :

- 21 décembre : Un déjeuner en pyjama est organisé et des activités sont en préparation. L'horaire habituel est maintenu.
- Le calendrier des sorties de toute l'année est présenté. Proposé par Mme Carole Parent. Adopté à l'unanimité.

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/05)**

## **9. Mot des représentants des PNE (professionnels non enseignants)**

Mme Laplante nous donne les informations suivantes :

- Les mois d'octobre et novembre ont été une période intensive de plans d'intervention.
- Orthophonie : Nous accueillons une nouvelle agente de langage, Mme Émilie Florentin, à raison de 2 jours par semaine (L-Me). Elle a débuté le 26 novembre.
- Cette dernière peut faire des suivis (à partir d'un plan de traitement de l'orthophoniste) et des interventions en classe mais elle ne peut pas faire d'évaluations.
- Psychologie : Une conseillère en rééducation devrait entrer en fonction prochainement, à raison de 2,5 jours/semaine. Cette dernière vient en appui au service de psychologie.
- Elle peut faire des évaluations mais sous la supervision de la psychologue.

## **10. Mot de la représentante du SDG (Service de garde)**

- Retour sur la fête de l'Halloween : super journée dans le plaisir! Comme l'an dernier, le SDG a offert aux élèves une soupe, fromage et craquelins en collation en fin de journée. Ainsi les jeunes ne partent pas à la cueillette de bonbons avec le ventre vide.
- Partenariat entre le SDG et une quinzaine d'élèves de 4<sup>e</sup> année pour la création d'une murale au local de musique. Le tout est chapeauté par MÜ, un collectif d'artistes spécialisé en art urbain, création de murales et projets artistiques.
- La première vague des activités « on s'active » et « on s'éclate » est terminée. Grande participation! La deuxième vague débutera en janvier.
- L'organisme « Champions pour la vie » de la fondation du Canadien travaille avec divers organismes et partenaires afin d'offrir un programme de littératie physique et ainsi apprendre aux enfants à bien bouger. L'animatrice est présente à l'école une fois semaine et elle travaille avec les jeunes de la maternelle. Activité grandement appréciée!
- Livre dans la rue, programme d'animation autour du livre est présent à l'école une fois semaine. L'animatrice fait la lecture auprès des jeunes de la maternelle à la deuxième année. Nous espérons pouvoir reconduire l'offre de service en janvier puisque l'activité est en lien direct avec le plan de réussite.
- Mercredi le 28 novembre, l'équipe du service de garde recevra la formation : Mon service de garde actif et animé. Le personnel sera mieux outillé pour atteindre l'objectif du plan d'action qui est de faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour.
- Demande d'une résolution pour l'autorisation d'un dodo à l'école le 21 décembre pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Arrivée à l'école vers 19h pour une soirée de jeux avec 3 éducatrices et départ le samedi 22 décembre vers 8h30 après le déjeuner. Proposé par Tana Banh, adopté à l'unanimité

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/06)**

- Le personnel du SDG a aussi reçu une formation sur les dîners conviviaux. Comment ne pas juger le contenu de la boîte-repas de l'enfant, comment encourager aux bonnes pratiques alimentaires etc. Madame Mercier émet l'idée que les membres du CÉ se penchent, éventuellement, pour revoir la politique alimentaire et les allergies à l'école.

## **11. Rapport de la déléguée au comité régional des parents du regroupement sud (CRPRS)**

- Conférence sur la douance. 120 parents dont ¼ provenaient de Lachine, Lasalle et Verdun et le ¾ d'ailleurs. La conférencière Dre Chevrier a été très généreuse avec son temps. Elle est restée jusqu'à 22h environ.
- Présentation de Mme Provost (directrice par intérim du Service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire) sur les bassins et les modifications apportées aux critères d'inscription de la CSMB pour l'année scolaire 2019-2020. Pour consultation. Les points mentionnés sont les quelques modifications:
  1. Pour l'an prochain, sur le formulaire pour le choix école. Si le parent coche la case pour le choix école, cela veut dire que le parent accepte que ses enfants soient séparés. Si la case n'est pas cochée, on envoie donc tous les enfants de la famille dans l'école de quartier.
  2. 'Distance de marche', le calcul est fait par le logiciel de transport scolaire de la CSMB.

3. 'Parcours scolaire': cela comprend le secteur jeune à la CSMB (de la maternelle 4 ans à la 5e secondaire).
  4. Point de service: une classe qui regroupe des élèves ayant des besoins particuliers.
  5. Transfert administratif (le lendemain du 30 avril): on l'applique quand il n'y a pas de place dans un niveau et dans une école. On déplace donc un élève dans une école autre que son école de quartier.
    - o Avant de séparer les élèves, on considère maintenant la fratrie.
    - o L'élève peut être transféré 2 fois (max au primaire) et 2 transferts (max au secondaire).
  6. Maternelle 4 ans au 30 septembre.
    - o C'est seulement du temps plein.
    - o Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 2e vendredi du mois d'août, voici l'ordre de priorité si le nombre de demandes excède le nombre de places dispo.
      1. Adresse (code postal, milieu défavorisé)
      2. Référé par le CLSC, DPJ...
      3. N'ayant pas fréquenté un CPE
      4. Ne parlant pas le français à la maison et dont les parents ne parlent pas la langue française.
- Il n'y a pas de choix d'école pour la maternelle 4 ans.

## **12. Rapport du CCP**

- Élections des membres exécutifs et des commissaires représentant les parents.
- Création du sous-comité de restructuration pour la nouvelle structure de gouvernance.

## **13. Rapport du comité consultatif des services aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA)**

- Présentation de Mme Provost sur les bassins et critères d'inscription.
- Le comité va faire une proposition sur l'ordre des critères pour le transfert administratif. On propose de bouger en premier les élèves à distance de marche, ensuite les élèves EHDAA (avec PI et non seulement le code) avec fratrie et en dernier les élèves EHDAA.

## **14. Mot du membre de la communauté**

Mariana explique que Toujours ensemble organise une campagne de Noël, les enfants participants aux programmes reçoivent des cadeaux. L'organisme distribue 200 paniers de Noël, il reste de la place. L'équipe école est invitée à en faire la promotion. (Inscriptions au 4926 de Verdun).

## **15. OPP**

- Succès de la fête d'automne
- Gestion des bénévoles (OPP et activités de l'école) : bien planifier les besoins pour éviter de refuser des parents qui se sont libérés du travail pour être bénévole
- État des comptes : plus de 2400\$
- Tous les projets d'enseignants soumis ont été retenus pour être financés, pour un budget total d'environ 1400\$
- ✓ Préscolaire 4-5 ans : Monsieur Papillon (éclosion de papillons)

- ✓ 4<sup>e</sup> année : visite d'une personne non voyante et chien Mira
- ✓ 4<sup>e</sup> année : projet de sculpture avec une artiste
- ✓ 3<sup>e</sup> année (une classe) : Projet d'arts plastique (peinture), achat de toiles
- 2<sup>e</sup> vague de projets en janvier
- informer les parents des projets financés via l'info-parents et la page FB de l'école,
- L'OPP propose l'achat d'un projecteur pour les soirées cinéma. Proposé par Mme Lidji, approuvé à l'unanimité.

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-11/07)**

## **16. Questions diverses**

### **Discussion sur un changement de photographe**

- Les photos de groupes ne sont pas appréciées
- Suivi pour recherches de compagnies (mandat général au CÉ) : les membres transmettent les résultats de leurs recherches à Mme Carole Parent.
- Valider l'entente avec photographe actuel et voir s'il est trop tard ou non pour changer de photographe l'an prochain ?

## **17. Levée de la séance 20h54**

Proposé par Mme Manon Lapierre.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 29 janvier.

Rédaction : Pascale Lidji